



INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 4 - Décembre 2022



Edito

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Après un automne que l'on pourrait qualifier d'été indien, voici l'arrivée des premiers frimas de l'hiver. Décembre était jusqu'alors un mois où les maisons, les rues se paraient de belles couleurs lumineuses sur le thème de la Nativité ; cette année il en sera tout autrement au vu du contexte économique qui nous rattrape.

En effet, à peine sortis de la pandémie, nous voilà plongés dans la crise énergétique. Le contexte international est difficile et l'actualité mouvementée.

Une crise énergétique et environnementale majeure frappe notre planète et met l'ensemble de nos populations sous pression. A ce jour, le monde économique est tombé sur la tête, les prévisions se font sur six mois, voire même beaucoup moins, selon les différents secteurs, l'optimisme est donc très mesuré. Pour notre part, la Municipalité a décidé de réduire l'éclairage public dès cet automne ; il s'agit sans doute d'une petite économie mais il faut bien commencer quelque part. Dans la continuité de cette démarche, la commune a un projet d'implantation d'un éclairage intelligent LED pour l'année 2023.

Par ailleurs, la Municipalité présentera prochainement des informations concrètes sur la mise en place d'un point d'urgence (PRU), qui sera ouvert à la population en cas de rupture de l'approvisionnement en électricité (délestage).

Malgré les difficultés que nous traversons, soyons attentifs à construire des ponts plutôt que des murs entre les citoyennes et citoyens de notre village. Comme disait Albert Camus : même au milieu de l'hiver, on peut découvrir en soi un invincible été.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui de près ou de loin s'impliquent dans la vie de notre village ainsi que tous les employés communaux motivés à répondre aux besoins exprimés par la population.

Pour conclure, à quelques heures de Noël, permettez-moi de vous adresser, Chères concitoyennes et Chers concitoyens, tous mes meilleurs vœux pour de belles fêtes de fin d'année empreintes de retrouvailles et de bonheur. D'ores et déjà, je vous souhaite une excellente année 2023. ■

Pascal Pollien, syndic



*La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs
de l'Administration vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année 2023*





Portrait de Villardier

Eglise St-Nicolas

Quelle est votre histoire et depuis combien de temps êtes-vous installée à Villars-le-Terroir ?

C'est en 1150 qu'on m'a érigée, tout d'abord sous la forme d'une chapelle dédiée à Saint-Nicolas de Myre, à l'endroit où je me trouve actuellement. En 1228, on m'a consacrée en église. Située au milieu du village, sur une petite colline, on peut m'admirer loin à la ronde. J'ai cependant vécu un épisode tragique : un incendie au début du XXe siècle. Mais grâce à la volonté des habitants et des paroissiens, on m'a reconstruite en 1908. Pour marquer le tournant du millénaire et mon centenaire, j'ai subi deux liftings : un premier à l'extérieur en 2000 et un second à l'intérieur en 2008. Enfin en 2013, la place sise à mes pieds a été totalement réaménagée et inaugurée lors de la fête nationale suisse, en présence des autorités politiques et religieuses, des habitants et d'amis proches du village. Quel joli moment de partage !

Quelle particularité possédez-vous ?

Dès ma construction, il a été possible de pratiquer en mon sein les rites catholiques et protestants. Je suis d'ailleurs dotée de deux chaires distinctes.

Aujourd'hui, j'accueille les deux communautés religieuses que sont la Paroisse catholique de Saint-Nicolas et la Paroisse réformée du Talent.

Quel a été votre souvenir le plus marquant ?

J'en ai beaucoup ! Le plus tragique fut sans doute lorsque mon clocher a pris la foudre en juin 1783 et que onze personnes, qui s'étaient réfugiées sous mon porche, y sont décédées. Quant aux souvenirs les plus heureux, il m'est impossible de les compter. J'ai vu tant de cérémonies dans mes murs (baptêmes, mariages, messes, cultes, etc.), de fêtes de toutes sortes, de photos de classe sur les escaliers extérieurs, d'enfants gambadant à mes pieds.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans vos activités ?

Accueillir les gens dans mes murs et sur la place du village, les entendre discuter, chanter, rire mais aussi prier, se recueillir et parfois pleurer.

Quelque chose à ajouter ?

Du haut de mes 114 ans, je souhaite à tous les habitants du village, petits et grands, mais aussi à tous les paroissiens de magnifiques et chaleureuses fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis. Je leur envoie également mes meilleurs vœux pour la nouvelle année ! ■

Eglise Saint-Nicolas

Place de l'Eglise – 1040 Villars-le-Terroir

Heures d'ouverture : tous les jours de 8h30 à 19h30

www.villars-le-terroir.ch

Consultation citoyenne sur la problématique de la sécurité routière

Une commission extraparlamentaire a été mandatée par la Municipalité pour étudier la problématique de la sécurité routière dans le village.

Des améliorations aux abords du collège sont d'ores et déjà en cours d'études.

Cependant, la commission souhaiterait avoir votre avis sur les questions suivantes :

Souhaitez-vous d'autres zones 30 km/h dans le village ? Oui Non

Quels quartiers ou endroits dangereux vous semblent mériter un ralentissement du trafic ?

Autres suggestions ?

Les membres de la commission sont : Denis Cueni, Annick Frasseren, Jean-Charles Pittet, Thierry Pittet, Marielle Reist

Merci d'avance pour vos réponses à renvoyer **d'ici au 31 janvier 2023** par e-mail au greffe municipal (greffe@villars-le-terroir.ch) ou découpez et déposez le coupon dans la boîte aux lettres du greffe. ■

La commission extraparlamentaire

Manifestations d'automne

Entre octobre et décembre 2022, plusieurs manifestations ont eu lieu dans notre village : les soirées annuelles du Bouvreuil, la soirée fondue et la soirée Suze de la Jeunesse, la fête d'Halloween de VisàVi, la soirée saucisses aux choux du FC Villars-le-Terroir, le 23^e Téléthon des Jeunesses mais aussi les fenêtres de l'Avent qui se terminent à Noël.

Notre grande salle a par ailleurs accueilli le Club amateur lémanique des amis des oiseaux (CALAO) et s'est presque vue transformée, le temps d'un week-end, en une volière géante. Nous vous laissons découvrir quelques photos de ces différentes manifestations. ■



Téléthon des Jeunesses 2022 : plus de 70'000 francs récoltés



Photos : Virginie Dessauges

Le week-end des 2 et 3 décembre, la Société de Jeunesse de Villars-le-Terroir accueillait le 23^e Téléthon des Jeunesses au complexe scolaire du village. Une organisation gérée de mains de maître non seulement par les jeunes du village qui n'ont pas compté leurs heures, mais aussi par le comité de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud.

Les festivités ont débuté à la grande salle le vendredi soir avec la traditionnelle fondue au fromage qui s'est poursuivie, pour certains, jusqu'au petit matin. Le samedi, le caveau spécialement monté sur le parking devant l'école a ouvert ses portes en fin de matinée. En début d'après-midi, c'est le traditionnel tournoi de fléchettes des municipalités qui a battu son plein. Notre délégation municipale s'est bien battue, mais n'a pas fait le poids face à d'autres municipalités bien rôdées. J'ai d'ailleurs ouï dire que certaines d'entre elles avaient acquis cible et fléchettes et s'entraînaient après chaque séance hebdomadaire de l'exécutif !

L'arrivée des jeunes costumées, le plus souvent à pied, avec ou sans char, s'est déroulée durant tout l'après-midi. Pour certaines d'entre elles, le parcours fut long. J'ai une pensée spéciale pour la jeune de Savigny, qui a parcouru près de 22 kilomètres pour rejoindre la fête et déposer sa récolte de fonds. Fort

heureusement pour eux, il n'a pas plu ni neigé, mais les températures frisaient le zéro degré. La fin de journée s'est poursuivie avec un repas, puis les concert de deux groupes musicaux ainsi qu'un DJ.

Les fonds récoltés par les différentes activités des jeunes et par la vente de repas et boissons, soit plus de 70'000 francs, ont été intégralement versés au Téléthon suisse. Montant auquel s'ajouteront les bénéfices de la société organisatrice. Un magnifique geste d'entraide quelques jours avant les festivités de fin d'année. Un grand bravo à toutes et tous ! ■

Céline Schmid, municipale





Les aînés, les nouveaux habitants et nouveaux citoyens à nouveau fêtés !

Après deux années d'interruption, la journée des aînés et l'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens ont pu reprendre.

La journée des aînés s'est déroulée le 7 septembre au Resto. 70 personnes ont été accueillies dès 11h30 avec un petit apéro et ont pu se restaurer avec le menu concocté et servi par la Municipalité et le personnel communal. Après un velouté de courge et ses petits croûtons, ils ont pu se délecter avec un rôti de porc sauce aux champignons accompagné de gratin dauphinois et de fagots de haricots. Un chaud-froid aux fruits rouges, quelques bricelets et le café clôturaient ce repas. Une fois tout ce petit monde rassasié, ce fut le moment du départ pour certains et de jouer pour d'autres. La Municipalité avait en effet choisi d'animer cette journée par un loto. Les participantes et participants ont pu choisir leur(s) carton(s), puis la douzaine de séries ont été criées et les lots distribués par le personnel administratif communal et la Municipalité. Après moult « quine », « double », « carton » et émotion... les gagnants ont pu repartir chez eux en fin d'après-midi avec de quoi se concocter des repas de saison (saucisses aux choux,

saucissons, poireaux, pommes de terre, vin rouge), agrémenter leur intérieur avec des fleurs, mais aussi se préparer un petit apéro (flûtes artisanales, vin blanc) ou se faire plaisir avec de petites douceurs chocolatées. Nos aînés sont sortis enchantés de cette journée, un sentiment partagé par les membres de la commune.

L'apéritif des nouveaux habitants et nouveaux citoyens s'est déroulé le 23 septembre au Resto. Une petite cinquantaine de personnes était présente ainsi que la Municipalité, les employés de la commune et les représentants des sociétés locales. La presse s'était également déplacée pour assister au mot de bienvenue du syndic. Des extraits du film réalisé par M. Muggli, il y a quelques années sur Villars-le-Terroir ont été projetés, les sociétés locales ont présenté leurs activités et ensuite chacune et chacun a pu partager le verre de l'amitié et prendre part à l'apéritif dînatoire. Un petit quizz sur le village a également nourri les discussions des différentes tables. Ce fut une opportunité pour certains de se revoir, pour d'autres de faire connaissance. Ce fut aussi l'occasion de voir l'équipe des vétérans du FC Villars-le-Terroir à l'œuvre sur le terrain de football communal et apprécier leur victoire sur leurs adversaires challois ! ■

Céline Schmid, municipale



*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1327 habitants*

Réfection du carrefour à l'intersection « Rue de l'Ancien Collège / Avenue de la Grange-à-Janin »

Une détérioration progressive ayant été constatée à ce carrefour, une entreprise a été mandatée afin de pallier ce problème risquant de s'amplifier avec le temps. Les travaux initialement prévus consistaient en un remplacement de la couche de roulement d'une épaisseur de 4 cm, cette opération impliquant rabotage, élimination et pose d'un nouveau tapis bitumineux. Ledit rabotage à peine effectué qu'un constat peu réjouissant a été fait au niveau de la couche de base. Celle-ci devant, suivant les règles de l'art, comporter une épaisseur minimale de 10 cm, ne répondait effectivement pas à des normes acceptables. Ce « défaut caché » concernant une surface non-négligeable, des travaux supplémentaires ont été réalisés dans l'immédiat, soit, au niveau de la couche de base, les mêmes que ceux réalisés pour la couche supérieure. La fermeture de la route étant soumise à diverses obligations telles que le passage régulier des transports publics, les travaux de finition ne pourront être réalisés qu'à partir de 2023. A noter que, vu les délais légaux de prescription, l'entreprise fautive ne peut légalement pas être poursuivie. ■

Jean-François Pittet, municipal



C'EST LA VIE...

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à 3 enfants nés entre le 21 septembre 2022 et le 15 décembre 2022 et de féliciter les heureux parents.

Si vous souhaitez publier des événements dans cette rubrique (naissance, mariage, décès), contactez la rédaction. ■

office.population@villars-le-terroir.ch.

Information aux habitants

Décharge et déchèterie communale

L'emplacement de la benne « ferraille » a été modifié sur le site de Manens afin de permettre un espace plus important pour le stockage des branches.

Depuis le **7 décembre 2022**, la benne des déchets inertes a été définitivement déplacée à la déchèterie et les dépôts ne peuvent se faire que pendant les heures d'ouverture.



Des containers «étiquetés» ont été installés au cimetière pour les différents déchets ainsi que pour le compost.

Merci de respecter ce nouveau tri. ■

Sylvain Juriens, municipal

Déchèterie et décharge communales

Horaires pendant les fêtes de fin d'année

Fermeture

**les lundis 26 décembre 2022 et
2 janvier 2023**

Ouverture

**Mercredi 28 décembre et
samedi 31 décembre 2022**

aux horaires habituels

<u>Déchèterie</u> :	Lundi	16h00 - 18h00
	Mercredi	16h00 - 19h00
	Samedi	09h30 - 12h00
<u>Décharge</u> :	Mercredi	13h30 - 17h30
	Samedi	13h30 - 16h30

La décharge est fermée en cas de neige !!

Merci de votre compréhension. ■

Chats sauvages

Afin d'éviter la prolifération de chats sauvages, la SVPA met à disposition des cages pour les attraper. Elle peut ensuite les accueillir. D'autres associations telles que « Chats perchés » (076 426 12 80) viennent sur place pour les attraper, les soigner et les sociabiliser avant de les placer dans des familles.

Privilégiez la prise de contact avec ces associations au lieu de simplement les nourrir.

A ce propos, les chatons (photo) qui « logeaient » à la décharge sont maintenant au chaud à la SVPA et peuvent être adoptés. ■



Pompes à chaleur pour jacuzzi ou piscine

Nous vous rappelons que selon l'Ordonnance sur la protection sur le bruit (OPB), les pompes à chaleur (PAC) installées en plein air ne peuvent fonctionner que durant la période comprise entre **7h00 et 19h00**. ■

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'Administration communale sera fermée du

22 décembre 2022 dès 11h00
au 9 janvier 2023 à 8h00

En cas d'urgence, veuillez contacter
Pascal Pollien, Syndic, 079 102 54 10
Sylvain Juriens, Vice-Syndic, 079 477 19 59



La librairie P'tit Roger vous présente ses deux livres en 500 pages, agrémentés de 2000 photos :

1er livre : Histoire de la Commune de Villars-le-Terroir : **CHF 48.00**

2ème livre : Les gens et la vie du village : **CHF 52.00**

Un solde de 25 livres est à disposition jusqu'à Noël au prix ci-dessus. Le prix sera majoré de 20 à 30% pour toute nouvelle édition.

600 livres ont déjà été distribués aux quatre points cardinaux ! ■

MERCI !!

Roger Pittet

Relevé des compteurs d'eau

Nous rappelons aux propriétaires de bâtiment que le relevé des compteurs d'eau doit parvenir à l'administration communale d'ici au **23 décembre 2022**.

Merci d'avance de votre collaboration. ■

Séances du Conseil communal Pour 2023

27 mars - 19 juin - 9 octobre - 11 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO » et sont publiques.

Pour être informé en continu, rendez-vous sur
www.villars-le-terroir.ch